

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 9 AVRIL 2021



N° 32/2021

Le 9 avril deux mil vingt et un à 18 Heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de St Just-en-Chaussée sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Maire de St Just-en-Chaussée, dûment convoqués le 2 avril 2021.

PRESENTS : M. Desmedt, Maire ; Mmes Bonnet, Bourgoïn, MM. Dubouil, Bourgeteau, Choquet, Adjoints ; M. Rauzier, Mmes Dollez, Trézel, MM. Moonen, Aubry, Foviaux, Kwak, Mme Flagothier, MM. Berthelot, Rousseau, Lenoble, Mme Barre et M. Matron formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : Mme Brunet par M. Dubouil, M. Convers par M. Desmedt, Mme Desmedt par M. Desmedt, Mme Delamarre par Mme Bourgoïn, Mme Fernandes par M. Bourgeteau, Mme Delormel par M. Dubouil, Mme Coulon par Mme Dollez, Mme Konan par M. Bourgeteau.

ABSENTS EXCUSES : M. Hamot et Mme Vigne.

Madame Martine BOURGOIN a été désignée par le Conseil Municipal, secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 19
Nombre de suffrages exprimés : 27
Votes Pour : 27
Votes Contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Remboursement d'honoraire médical.

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire,

DÉCIDE de rembourser la somme de 36 € à un agent ayant avancé les honoraires médicaux lors de la visite médicale nécessaire au renouvellement de son permis poids lourds.

Ainsi délibéré, pour copie conforme.



Frans DESMEDT

Vice-Président du Conseil Départemental
Maire de St Just-en-Chaussée